

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE du conseil municipal de
Sainte-Perpétue tenue le 6 novembre 2023 à 18h30 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette assemblée:

Siège #1 - Lise Anctil
Siège #2 - Nancy Lamarre
Siège #3 - Gilles Chouinard
Siège #4 - Marylou Mercier
Siège #5 - Guylaine Cloutier
Siège #6 - Guy Joncas

Sont absents à cette assemblée:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Daigle.
Madame Kamille Jean, greffière-trésorière adjointe par intérim assiste également à cette séance. Après la vérification du quorum, le maire déclare l'assemblée de consultation publique ouverte.

2 - Présentation du Règlement No 09-2023 relativement à l'entretien et l'occupation des bâtiments dans la Municipalité de Sainte-Perpétue

Assemblée de consultation publique concernant le Règlement No 09-2023 relativement à l'entretien et l'occupation des bâtiments dans la Municipalité de Sainte-Perpétue.

Le président de l'Assemblée, M. Claude Daigle, fait lecture du présent règlement et répond aux questions dans l'assemblée.

3 - Période de questions

La période de questions débute à 18h38 et se termine à 18h52.

4 - Clôture de l'assemblée publique

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée de consultation publique se termine à 18h54.